

Le 1^{er} décembre 2021



Objet : Demande d'accès du 19 novembre 2021
N/D : 223551DAJ



En réponse à votre demande du 19 novembre dernier, vous trouverez ci-joint une copie de la plainte en lien avec le rapport d'intervention RAP1365416.

Conformément aux articles 53 et 54 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, c. A-2.1, et 174 de la *Loi sur la santé et la sécurité du travail*, RLRQ, c. S-2.1, ces documents ont été caviardés afin de protéger le caractère personnel et confidentiel de certains renseignements qu'ils contiennent.

Nous devons vous informer que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Nous joignons une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Espérant le tout à votre satisfaction, veuillez agréer, , nos salutations distinguées.

La substitut du responsable de l'accès aux documents et
de la protection des renseignements personnels,



Rose-Marie Giroux Fortin, Avocate
rose-marie.girouxfortin@cnesst.gouv.qc.ca
Tél. : 418 266-4900, poste 7291
Télec. : 418-528-7245

RMGF/vl

P. j.

AVIS DE RECOURS EN RÉVISION

RÉVISION

a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

QUÉBEC

Commission d'accès à l'information
Bureau 2.36
525, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5S9

Tél : (418) 528-7741
Télec : (418) 529-3102

MONTRÉAL

Commission d'accès à l'information
Bureau 900
2045, rue Stanley
Montréal (Québec) H3A 2V4

Tél : (514) 873-4196
Télec : (514) 844-6170

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

SYSTÈME PRÉVENTION - INSPECTION

DOSSIER D'INTERVENTION

Dossier d'intervention : DPI4339442

Nom du lieu de travail : 4E-26 chemin Blanc, Stoneham

Identification

Type de dossier : Plainte

Programme :

Autorisation par : Sophie Pellerin-Huet

Date de création : 2021-10-22

Par : Cindy Lavoie

Direction régionale : Capitale-Nationale

Première visite à effectuer avant le : 2021-10-22

Client

Nom du client : 9222-2660 Québec inc.

Numéro du client :

Secteur d'activité économique principal :

Bâtiments et travaux publics

Lieu de travail

Numéro du lieu de travail : CHA544003

Adresse ou localisation : 26 chemin Blanc

Stoneham-et-Tewkesbury (Québec)

Secteur d'activité économique :

Téléphone :

Télécopieur :

Avis de chantier : Non

Courriel :

Description détaillée des besoins

M. A . il signale une excavation d'environ 20 pieds de profondeur avec des parois verticales dans le roc et avec des blocs de bétons. Il dit que c'est dangereux car il n'y a aucune protection au sommet du trou. Il ajoute également que les travailleurs sont parfois en hauteur sans protection contre les chutes. L'entrepreneur sur place est B (9222-2660 Québec inc.)

Commentaires

Traiter les éléments de la plainte et effectuer une visite de conformité à la loi et aux règlements du chantier, conformément au cadre d'intervention PI.

Caractéristiques : CR - Dangers - Risques; RI - TO - Chutes 3 M

Note - indexation :

Situation particulière :

Autres clients visés

Aucun autre client visé inscrit au dossier d'intervention

Rapports d'accident

Type d'événement	Date de réception	Date d'événement	Origine	Numéro
------------------	-------------------	------------------	---------	--------

SYSTÈME PRÉVENTION - INSPECTION

DOSSIER D'INTERVENTION

Dossier d'intervention : DPI4339442

Nom du lieu de travail : 4E-26 chemin Blanc, Stoneham

Documents

Type	Date de réception	Pièce numérisée	Origine	Numéro
------	-------------------	-----------------	---------	--------

Rapports d'intervention

Date d'intervention	Date du rapport	Inspecteur auteur	Nombre de dérogations	Nombre de décisions	Numéro
2021-10-19	2021-11-01	Brigitte Turbide	6	1	RAP1365416
2021-11-19	2021-11-19	Brigitte Turbide	0	1	RAP1367648

Attribution

Numéro d'inspecteur : 90792

Responsable : OUI

Direction régionale : 16

Nom : Brigitte Turbide

Période d'attribution :

Du : 2021-10-22 Au : 2021-11-24

Historique

Date : 2021-10-22 État : Ouvert Intervenant : Cindy Lavoie

Explication :

Date : 2021-11-24 État : Fermer Intervenant : Brigitte Turbide

Explication :

Notes

Aucune note inscrite au dossier d'intervention



SYSTÈME PRÉVENTION - INSPECTION DEMANDE EXTERNE

Numéro de la demande : DEM246608

Nom de lieu de travail : 4E-26 chemin Blanc, Stoneham

Identification

Date de réception : 2021-10-18

Type de demande : Plainte

Heure de réception : 14:37

Associée au dossier d'intervention : DPI4339442

Mode de transmission : Téléphone

Reçu par : Pierre D'Amours

Localisation du lieu de travail :

4E - 22 au 30 chemin Blanc, Stoneham

Claude avisé. Brigitte va y aller dans les prochains jours.

Requérant

Nom du requérant : Confidentiel

Type :

Adresse :

Téléphone :

Poste :

Fax :

Courriel :

Version :

M. A . il signale une excavation d'environ 20 pieds de profondeur avec des parois verticales dans le roc et avec des blocs de bétons. Il dit que c'est dangereux car il n'y a aucune protection au sommet du trou. Il ajoute également que les travailleurs sont parfois en hauteur sans protection contre les chutes. L'entrepreneur sur place est B (9222-2660 Québec inc.)

Plainte

Nombre de travailleurs visés : 0

Date antérieure de communication :

Client

Nom du client : 9222-2660 Québec inc.

Numéro de client :

Secteur d'activité économique principal :

Bâtiments et travaux publics

Lieu de travail

Numéro de lieu de travail :CHA544003

Type de lieu : Chantier

Secteur d'activité économique :

Adresse ou localisation : 26 chemin Blanc

Stoneham-et-Tewkesbury (Québec)



SYSTÈME PRÉVENTION - INSPECTION DEMANDE EXTERNE

Numéro de la demande : DEM246608

Nom de lieu de travail : 4E-26 chemin Blanc, Stoneham

Représentant

Nom du représentant du travailleur :

Nom du supérieur immédiat ou représentant de l'employeur :

Employeur du travailleur si différent de l'employeur responsable du lieu :

Ne sait pas si le représentant des travailleurs a été informé

Ne sait pas si l'employeur a été informé

Ne sait pas si le comité de santé et sécurité a été informé

Acheminée à

Direction régionale Capitale-Nationale

DSS :

Références :

Note - indexation :

Décision d'intervention

Date : 2021-10-22 **État :** Avec intervention

Décidé par : Sophie Pellerin-Huet

Confiée à :

Justification de non-intervention :

Date : 2021-10-18 **État :** Sans décision

Décidé par :

Confiée à :

Justification de non-intervention :